



Contester l'avis émis par le chef d'établissement éducation nationale

Par **surferdargent59**, le **21/06/2020** à **14:58**

bonjour,

J'aimerais savoir s'il y a possibilité de contester l'avis de mon chef d'établissement sur mon année scolaire en cdd? si oui, que faut il faire et comment faire?

J'ai toujours été ponctuel et disponible, j'ai suivi scrupuleusement la progression du référentiel et mon autorité a été mise en cause alors que suite à un rapport sur un élève qui perturbait constamment le cours, j'avais fait un rapport sur lui. Et le conseil a statué en renvoyant l'élève. C'était la preuve que ce dernier avait déjà un passé en tant que perturbateur.

Et ce vendredi 19/06 convoqué au secrétariat pour signer la fiche d'évaluation le CDE a mis un avis défavorable sur mon année. Je ne puis l'accepter, de plus, il n'a même eu la décence de me convoquer en entretien pour débattre de mon cas. Je trouve cela injuste et irrespectueux.